Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le 09 OCT. 2026
ID : 087-218719805-20261008-DELIB46-DE

Commune de VAULRY (Haute-Vienne) 87140

Séance du jeudi 08 octobre 2026

Nombre de conseillers

En exercice	11
Présents	9
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 1er octobre 2026

Présents : PÉRIGNON Valérie - THOUVENIN Michel - PUYGRENIER Solange - BOYER Jean-Paul - BOIS Dominique - LACOSTE Dona - DEGUDE Sylvain - HOUZÉ-LOSSIGNOL Béatrice – LOSSIGNOL Christophe

Excusées : Madame PIQUET-MERCIER Olivia donne pouvoir à Madame PERIGNON Valérie
Madame PEROT Frédérique donne pouvoir à Monsieur BOYER Jean-Paul

Absent : Zéro

Monsieur Sylvain DEGUDE a été élu secrétaire de séance

Délibération : N° 2026-46

OBJET : **Approbation du projet de rénovation énergétique et technique d'un bâtiment communal en logement social avec garage au centre-bourg et demandes de subventions auprès des services de l'État (DETR) , auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne (CTD) et auprès de la Communauté de Communes ELAN 87 (FEADER)**

Madame présente au Conseil Municipal le projet de rénovation énergétique et technique d'un bâtiment communal en logement social avec garage au centre-bourg,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1111-10, L. 2121-29 et suivants ;

Vu le courrier d'autorisation d'engagement de travaux du Président du Conseil Départemental du 08 septembre 2026

Considérant pour la nécessité budgétaire pour la commune de percevoir une recette régulière ;

Considérant la nécessité de proposer un logement à loyer modéré en centre bourg ;

Considérant l'installation de la nouvelle Agence Postale Communale dans ce même bâtiment ;

Considérant que l'opération de Rénovation d'un bâtiment en logement communal présente un caractère prioritaire pour la commune afin de permettre à de nouveaux administrés de s'installer sur la commune ;

Considérant la possibilité de solliciter des subventions de l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - DETR, du Conseil Départemental de la Haute-Vienne (CTD – Contrat Territorial Départemental) et de la Communauté de Communes ELAN 87 (FEADER- Fonds Européen Agricole pour le DévEloppement Rural) pour cofinancer cet investissement ;

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le 09 OCT. 2026
ID : 087-218719805-20261008-DELIB46-DE

	Montant HT en €	Montant TTC en €
Lot 1 : Gros œuvre, électricité, plomberie, escalier, cuisine, salle d'eau, WC	139 251,92€	166 539,30€
Lot 2 : Menuiseries	8 434,00€	10 120,80€
Total	147 685,92€	176 660,10€
Subventions sollicitées		
	Taux en %	**Montant HT**
CTD – Conseil Départemental 87	35%	51 690,07€
DETR - ETAT	40%	59 074,37€
FEADER – ELAN 87	5%	7 384,30€
Autofinancement	20%	29 537,18€
Total	100%	**147 685,92€**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. **APPROUVE** le projet d'investissement présenté, dont le coût total prévisionnel s'élève à 147685,92€ € HT.
2. **ADOPTE** le plan de financement prévisionnel global tel que proposé ci-dessus, garantissant une participation minimale de la commune de 20% du montant total hors taxes de l'opération.
3. **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter ces subventions auprès de Monsieur le Préfet (au titre de la DETR) et de Monsieur le Président du Conseil Départemental (au titre du CTD) et de la Communauté de Communes ELAN 87 (au titre du FEADER).
4. **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document, marché, avenant ou convention se rapportant à l'exécution de cette délibération.
5. Ces dépenses et ces crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2027.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Secrétaire de Séance,
Sylvain DEGUDE

MAIRIE de VAULRY 87140 (Haute-Vienne)

Le Maire,
Valérie PÉRIGNON